

## Compte rendu de l'Assemblée Générale Elective du 28 Septembre 2020 à la Maison des Sports de de la Roche sur Yon

Le 28 septembre 2020 à 14h30, les 25 clubs du CODERS de Vendée (85) étaient invités à se réunir en Assemblée Générale Elective à la Maison des Sports de la ROCHE sur YON.

Il a été établi une fiche de présence signée par le Président de chaque club ou son représentant.

Ladite fiche de présence a permis de constater que 1 club (APREMONT) n'était pas représenté.

Le nombre de voix porté par les clubs présents est de 186 sur 188, le quorum  $\frac{1}{4}$  des clubs pour  $\frac{1}{4}$  des voix est atteint, l'Assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Présidée par Gérard VRIGNON, la séance est déclarée ouverte à 14h30.

**Adoption du compte rendu de l'AG du 10 février 2020** : aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### 1. INTERVENTION DU PRESIDENT

#### Accueil des Participants :

Mesdames et Messieurs les Présidents ou leurs Représentants, chers amis et licenciés, bonjour et bienvenue à cette Assemblée Générale.

### 2. RAPPORT MORAL de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2020 par Gérard VRIGNON, Président du CODERS :

Tout d'abord, bonjour à vous tous ici présents. Cela fait 6 mois que je n'ai plus eu une telle assemblée face à moi et cela me manquait.

Je vais citer les personnes qui n'ont pas pu venir à notre Assemblée Générale et qui se sont excusées. Monsieur DROUART, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale. Jean-Marie LEVEY retenu sur un stage de formation d'animateurs qui assume son rôle d'instructeur responsable.

Je remercie de sa présence, Monsieur Jean Philippe GUIGNARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Monsieur Nicolas FROUIN, Chargé des Relations Publiques au Crédit Mutuel, m'avait assuré qu'il nous rejoindrait plus tard, étant pris par ailleurs en ce début d'après-midi.

Nous allons essayer de faire le plus court possible car il est difficile pour certains de garder le masque trop longtemps, bien que nous commençons tous à en avoir l'habitude après tous ces mois.

Je vais revenir sur les trois ans et demi de notre mandature, à commencer par la vie du bureau. Nous nous sommes réunis tous les matins des Comités Directeurs à l'exception du dernier le 7 septembre.

Nous avons eu trois démissions pour des raisons différentes :

- Le premier à nous quitter fut Jacques FORTIN, son club ayant choisi de quitter la Fédération. Il était référent formation et trésorier adjoint.
- Le deuxième fut Bernard JOUFFRIT. Son Président de club de l'époque m'avait prévenu qu'il occupait beaucoup de responsabilités dans différentes activités. Bernard a fait un choix, il a préféré abandonner le poste de secrétaire. Etant le seul yonnais, il avait aussi la charge de relever le courrier dans notre boîte à lettres de la Maison des Sports. Etant le plus près, je m'en suis chargé.
- Le troisième, beaucoup plus récemment, notre Vice-Président, Jean Luc POUPART.

Pour pallier en partie ces départs, Catherine GUIN a pris la suite comme « Référent Formation ». Elle y a excellé pendant tout le mandat. Ce n'est pas les Présidents et les responsables formations des clubs qui peuvent dire le contraire.

Daniel VAUTRIN, Vice-président, a cumulé son poste avec celui de secrétaire, rôle qu'il occupait déjà dans la mandature précédente, jusqu'à ce que Martine DUTOUR vienne nous rejoindre à la dernière Assemblée Générale et reprenne le secrétariat. Daniel s'est dévoué pendant tout le mandat, à la recherche de subventions et d'aides financières avec une certaine réussite, ce qui nous a permis de pouvoir tenir nos engagements.

Et que dire d'André ROCHER, notre trésorier qui a tenu les comptes et a su nous alerter chaque fois que le besoin s'en est fait sentir. Merci André et j'espère que ton remplaçant est trouvé.

Comme prévu dans nos statuts, nous avons tenu chaque année trois Comités Directeurs. Toutes les décisions engageant nos finances ont été votées par les membres du Comité Directeur et en cela je les remercie.

Personnellement, je me suis rendu aux Assemblées Générales Fédérales et Régionales. J'ai participé aux réunions du CDOS. Je suis allé aux vœux des différents corps constitués et j'ai essayé d'être présent à la plupart des Assemblées Générales des clubs de notre département auxquelles j'ai été invité. Je rappelle que ces invitations sont à envoyer au nom du Président, mais qu'il peut être représenté par un autre élu. Lorsque j'ai pu, je suis passé voir le déroulement des interclubs.

Lorsque nous avons été élus, nous étions 6589 licenciés, la saison dernière nous étions 7208. Hier soir, il y avait officiellement 4114 personnes ayant pris une licence. J'ai bien peur que nous ne retrouvions pas le même nombre que la saison dernière. Je table sur une fourchette basse de 6000 à 6200, donc pour le CODERS une perte avoisinant les 5000€.

J'ai cherché le pourquoi de cette baisse, elle peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

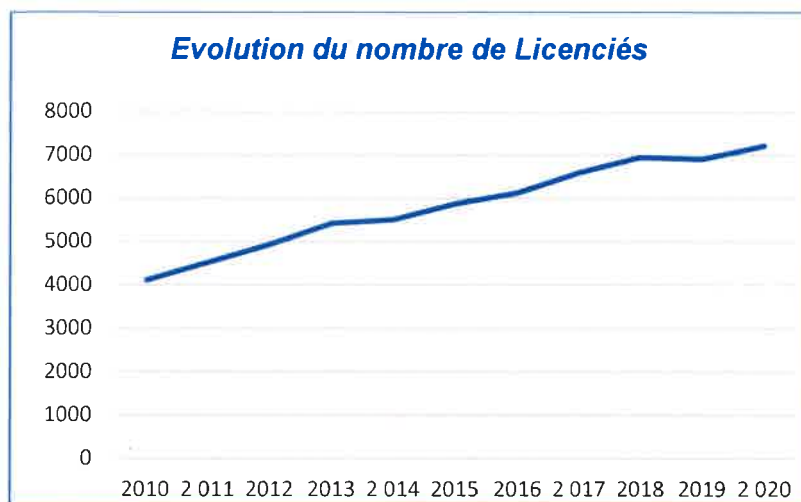
- Le premier, c'est que les clubs n'ont pu fournir les mêmes prestations que précédemment, par l'obligation de diminuer le nombre de personnes dans les salles de sports,
- Le deuxième, c'est que certains licenciés préfèrent attendre l'évolution des décisions gouvernementales et ne veulent pas s'engager pour l'instant,
- Un autre facteur, c'est la peur, la peur de contracter ce virus, malheureusement entretenue par les médias. Sur toutes les chaînes de télé et surtout sur celles d'information, on ne cesse de répéter que 9 décès sur 10 sont des personnes de plus de 65 ans et c'est la plus grande partie de notre public,
- Le dernier, mais marginal celui-là, ce sont les personnes qui voulaient que les clubs leur remboursent une partie de leur cotisation et ont choisi ce prétexte pour nous quitter.

J'espère me tromper sur les prévisions que j'ai avancées et que notre public, plus en forme que la majorité des personnes du même âge, voudra retrouver la convivialité de nos clubs et renouer avec le lien social à travers nos activités, après ces derniers mois difficiles pour tous.

Personnellement, j'avais annoncé dès le début de mon mandat que je ne le renouvellerai pas. Je tiens parole. Je vais, comme j'aime dire « cultiver mon jardin ». Une toute dernière chose, je vais être à nouveau grand-père et je vais tout faire pour accompagner le plus longtemps possible dans la vie ce petit-fils et pour cela rester en forme grâce à la **Retraite Sportive**.

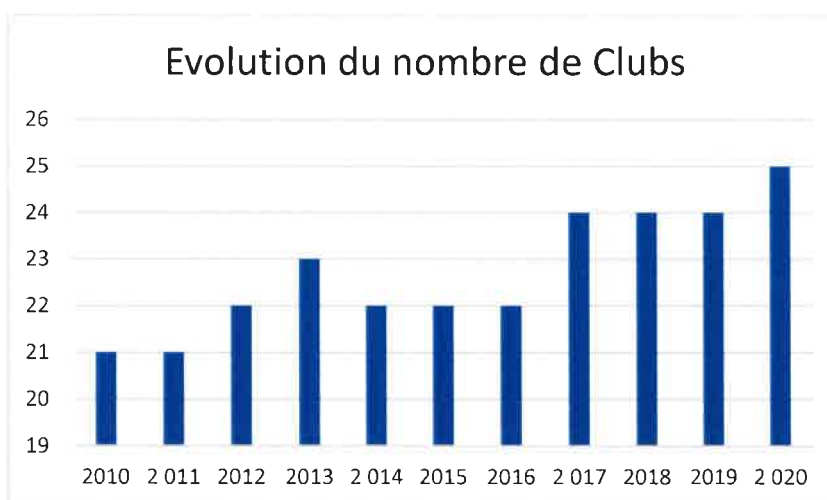
### 3. RAPPORT D'ACTIVITES (par Gérard VRIGNON et Catherine GUIN)

#### Evolution du nombre de licenciés



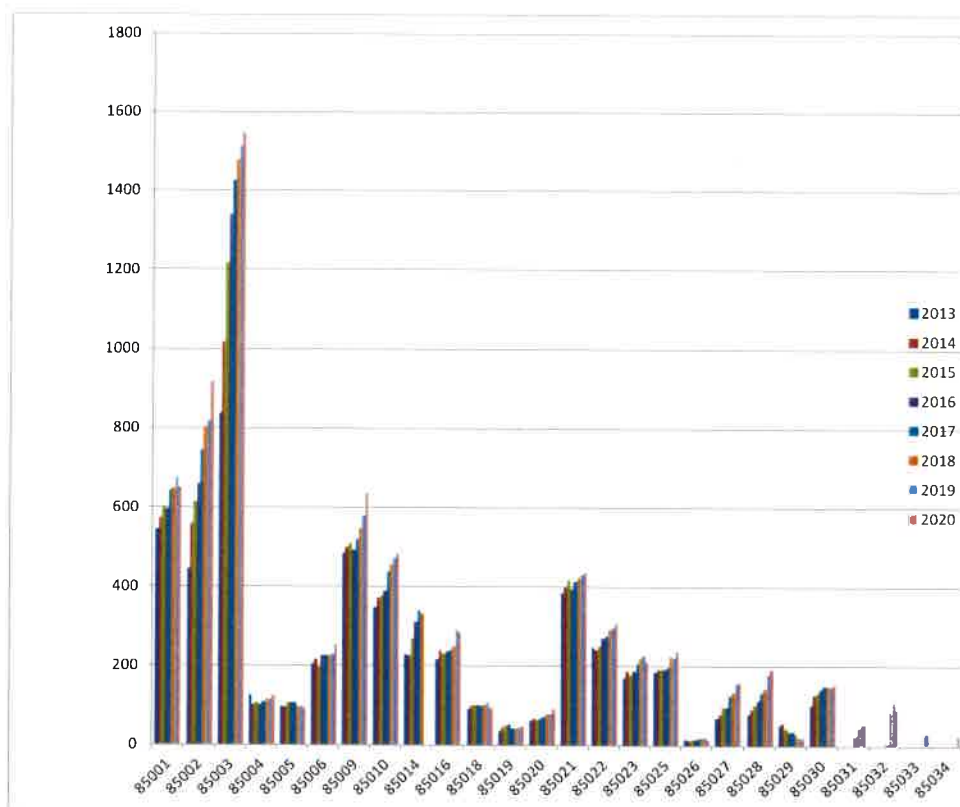
Sur cette courbe, on constate que le CODERS continue de progresser. De 2017 à 2020, nous avons enregistré 619 licenciés supplémentaires.

#### Evolution du nombre de clubs



En nombre de clubs, le CODERS a enregistré un club de plus pour un total de 25 clubs, 6 au niveau CORERS et au niveau national 9 nouveaux clubs (dont bien sûr les 6 des Pays de la Loire)

## Evolution du nombre de licenciés par club



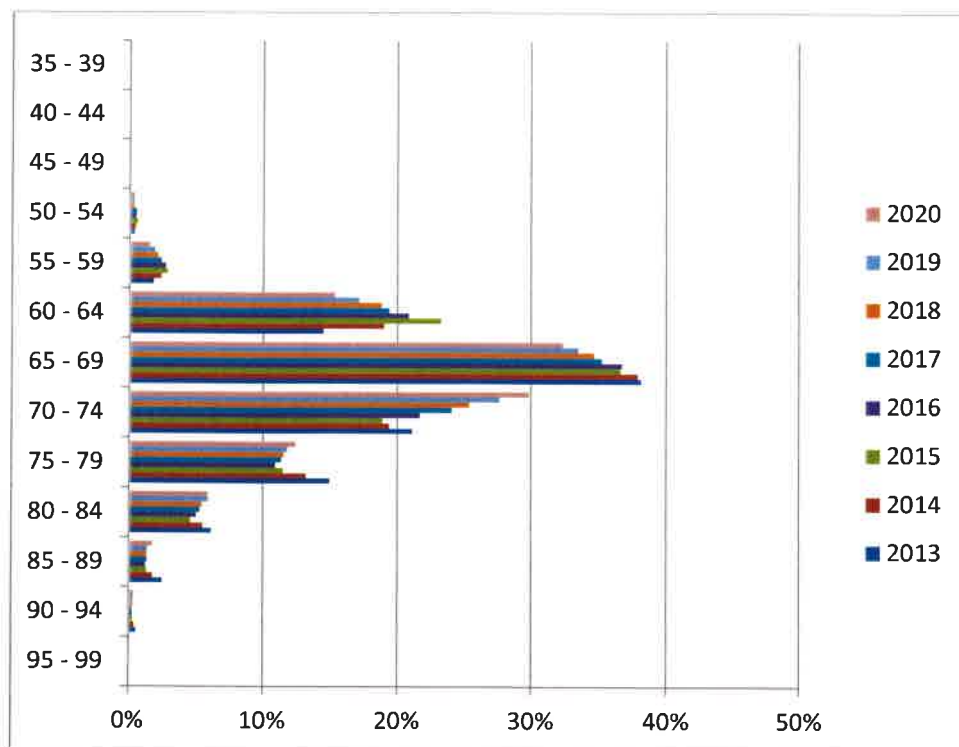
La plupart des clubs continuent de progresser en nombre de licenciés, la variation allant de 2% à 14 % (des taux de 10% et plus concernant des gros clubs donc un nombre important de licenciés). 7 clubs sont en négatifs (de -1% à -20%) contre 5 en 2019, le % le plus important (- 20%) concernant un club de 16 licenciés.

## Evolution du nombre de licenciés en % et par genre

Nombre de licenciés CODERS de Vendée										
Année	Nbre licenciés	Variation n/n-1	Répartition				Variation n/n-1		Age moyen	
			Hommes		Femmes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
			Nombre	Ratio	Nombre	Ratio				
2013	5419	10%	1619	31%	3730	69%	5,10%	10,00%	71,2	69,7
2014	5503	1,50%	1704	31%	3799	69%	5,30%	1,80%	70,2	68,9
2015	5867	5,40%	1808	31%	3993	69%	6,10%	5,10%	69,4	68,1
2016	6118	4,30%	1879	31%	4159	69%	3,90%	4,20%	69,6	68,4
2017	6589	7,70%	2070	31%	4519	69%	10,20%	8,70%	69,9	68,7
2018	6942	5,40%	2199	32%	4690	68%	6,20%	3,80%	69,9	69
2019	6897	-0,60%	2207	32%	4690	68%	0,40%	0,00%	70,2	69,4
2020	7208	4,50%	2335	32%	4873	68%	5,80%	3,90%		

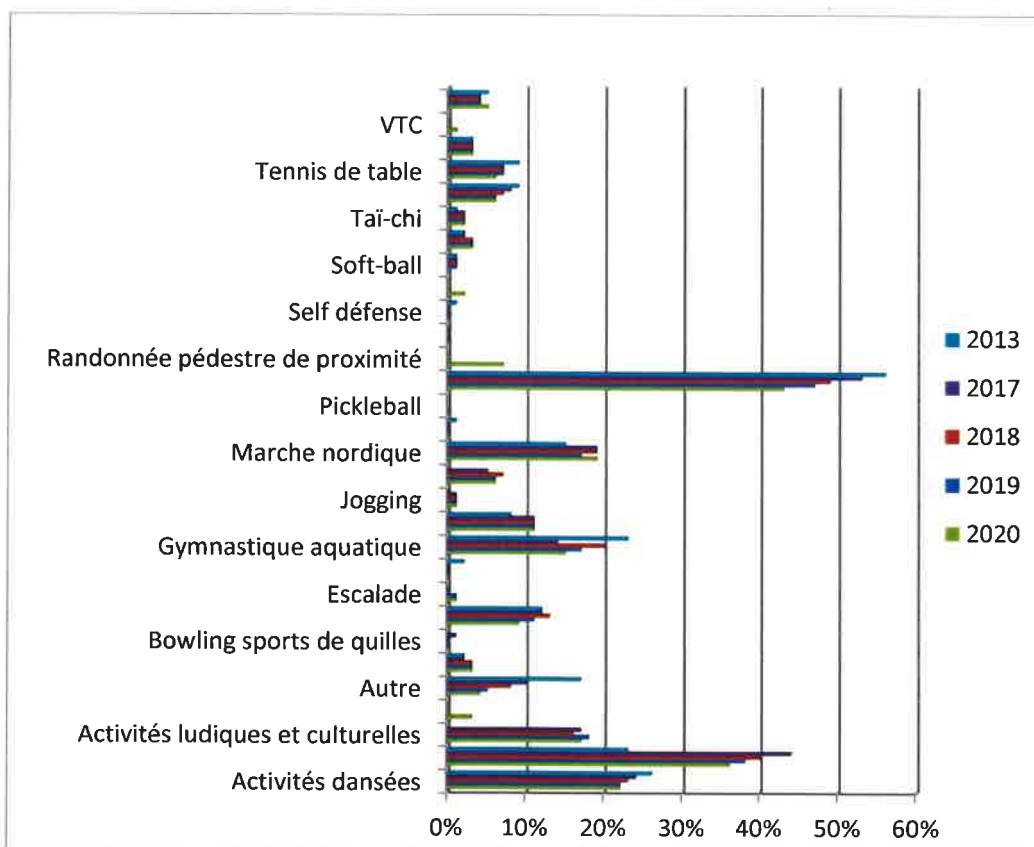
La répartition « Hommes/femmes » ne varie pas, 32% pour les premiers et 68% pour les deuxièmes. Les populations « Hommes/Femmes » avaient tendance à rajeunir (presque 2 ans entre 2013 et 2015 pour les Hommes), cette tendance s'est inversée depuis 2016 et se confirme depuis. Cela laisse à penser que les jeunes retraité(e)s ne sont pas intéressé(e)s par la Retraite Sportive, ou qu'ils ne la connaissent pas. Même remarque que les 2 années passées.

## Pyramide des âges



Ce graphique en valeur relative montre bien le vieillissement de nos licenciés. En 2015, les 60-64 ans représentaient près de 23 % alors qu'en 2020, ils ne représentent plus qu'un peu plus de 15 %, la tranche des 65-69 ans est passée de 37 % en 2018 à 33 % en 2020. Dans le même temps la tranche des 70-74 ans a vu une sensible augmentation de 18 % en 2018 à près de 30 % en 2020.

## Les activités physiques et sportives - Evolution



Le constat :

Comme les années précédentes, le "gros de la troupe" se concentre sur deux activités : la randonnée pédestre et les activités gymniques et en régression toutes les deux.

Quelques activités sont stables (par exemple : badminton, danses, jeux de boules, tir à l'arc, swingolf, Tai-chi), quelques-unes en progression (comme la marche nordique). Les autres sont en régression. Trois nouvelles activités apparaissent dans ce graphe : SMS et Activ 'mémoire et le pickleball. A noter aussi la différenciation du VTC et cyclo et la randonnée pédestre de proximité de la randonnée pédestre.

#### Les activités 2020 du CODERS 85

- 2 réunions du Bureau et du Comité Directeur : 13/01/2020 – 07/09/2020
- L'AG 2020 a été tenue le 10/02/2020
- Participation aux différents Comité directeur du CORERS : 10/03/2020 - AG à venir le 06/11/2020
- ❖ Un Interclub a eu lieu à Dompierre en 2019

Site Internet : [www.coders85.fr](http://www.coders85.fr)

Nom utilisateur : Comitedirecteur

Mot de passe : coders85

#### 4. FORMATION par Catherine GUIN

##### Bilan 2020

Modules	Nombre stagiaires	Coût	Aides FFRS	Aides ♦Cons. Départ.	CODERS
FCB	28	3 565,00	1 360,00		2 205,00
PSC1		1 338,00	1 290,00		48,00
AS					
Module 1	16	4 240,00	1 632,00		2 608,00
Module 2	15	5 405,00	2 448,00		2 957,00
Module CO					
Restauration PSC1		115,00			115,00
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>14 663,00</b>	<b>6 730,00</b>		<b>7 933,00</b>

##### Synthèse Formation [mandature 2017/2020](#)

2017 : 159 stages proposés par la FFRS ..... 324 stagiaires  
2018 : 165 stages « « « ..... 361 stagiaires  
2019 : 234 stages « « « ..... 393 stagiaires  
2020 : 170 stages « « « ..... 162 stagiaires

Fin 2020, nous aurons 489 animateurs bénévoles dont 47 Accompagnants Sportifs.

5 instructeurs fédéraux « Vendéens » sont chargés de la formation dans les Pays de La Loire, mais ils peuvent parfois être sollicités par d'autres régions.

A noter qu'en 2020, 45 stages ont été supprimés à cause

- De la pandémie du COVID
- D'un manque de stagiaires pour remplir certains stages du second semestre.

Les stages ont repris et toutes les précautions ont été prises par les formateurs et les centres d'hébergement.

Le travail fourni par le CORERS a été essentiel pour maintenir les stages de fin 2020 dans les meilleures conditions. Lorsque le guide sanitaire n'a pas pu être respecté, nous avons été contraints de supprimer le stage.

Certaines disciplines proposées en module complémentaire, sont devenues des M2 (SMS) et d'autres le deviendront en 2021 (disc golf, Activ' mémoire)

La Directrice Technique Nationale avec les Cadres Techniques Fédéraux met tout en œuvre afin que la formation soit plus adaptée aux demandes.

Les instructeurs dans chaque discipline participent à toutes ces transformations et apportent leur expérience.

## 5. RAPPORT FINANCIER par le Trésorier André ROCHER

André ROCHER précise que les tableaux présentés ont été envoyés aux clubs en septembre avec l'invitation à l'AG. Les comptes sont présentés dans la continuité des années précédentes (créances acquises et dépenses effectuées au 31/8/2020)

Dépenses	
Frais d'adhésions	135,00
Activités	14863,50
Frais de fonctionnement	3366,66
Charges exceptionnelles	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>18365,16</b>

Recettes	
Cotisations Adhérents	24371,00
Aides et Subventions	8860,48
Activités	6730,00
Produits divers	0
Produits exceptionnels	540,73
<b>TOTAL</b>	<b>40502,21</b>

### CHARGES

Les frais de fonctionnement représentent 18.33% des charges soit 3 366.66€ au lieu de 12.13% en 2019 pour un an on ne connaît pas quels auraient été ces frais sur les 4 derniers mois

Les activités se montent à 80.93% des charges au lieu de 87.71% pour l'année 2019 (diminution des stages dus au COVID) soit 14 863.50€

**Total des charges 18 365.16€**

Pour faire face aux charges nous avons des recettes décomposées comme suit

Cotisations des licences 60.17% pour un montant de 24371.00€ part 1/1 au 31/8/2020 part des licences du 1/1 au 31/8/2020 :

- Aides et subventions 21.88% soit 8 860.48€
- Aide sur les activités FFRS 16.62% SOIT 6 730.00€
- Total des recettes 40 502.21€

**Ce qui nous donne un résultat positif de 22 137.05€**

Pour l'avenir, la situation financière est bonne et laisse espérer une saison relativement calme du côté finances, car il faut compter sur les licences 2020-2021 à venir

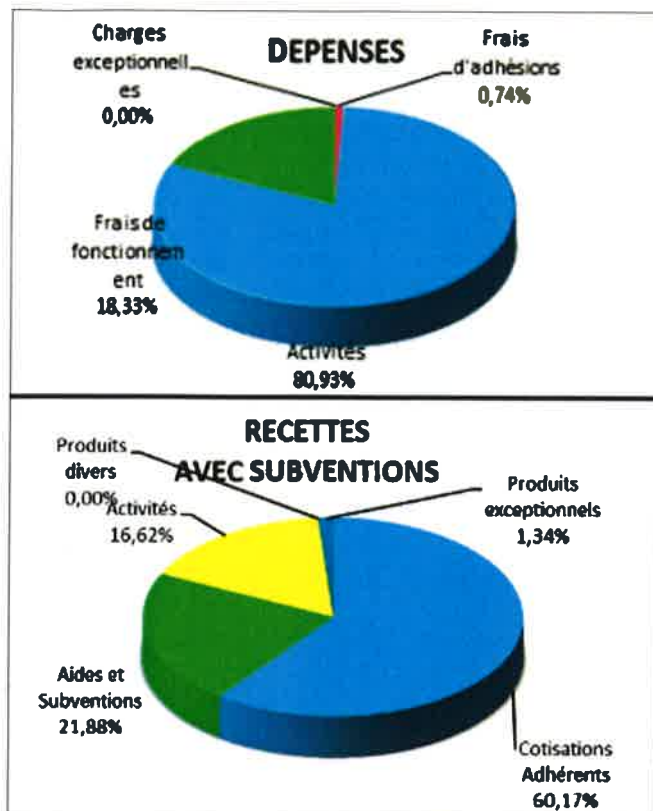
Le fonds de roulement est de 364 jours ce qui n'était jamais arrivé auparavant

**RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 au 31/08/2020 en €**

<b>Charges</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Frais d'adhésions</b>	<b>135,00</b>	<b>Cotisations Adhérents</b>	<b>24371,00</b>
F.F.R.S		Licences (FFRS)	24364,00
CORERS		FFRS carte découverte	7,00
Cotisation CDOS	135,00	Cotisations Corers	
Automission		FFRS conv.augm.licences	
Prise en charge licence		Cotisations Clubs	
<b>Activités</b>	<b>14863,50</b>	Assurance I.A.S	
Participation à PSC1	1338,00	Automission	
Repas PSC1	115,50		
Participation à AS		<b>Aides et Subventions</b>	<b>8860,48</b>
Participation à FCB	3565,00	Conseil départemental	2340,00
Participation M1	4240,00	Subv ag.nationale du sport	2500,00
Participation M2	5405,00	Subvention CARSAT	750,00
Participation MC1-2		FFRS aide développement	200,00
Aide aux interclubs		Subvention Crédit Mutuel	750,00
Aide anniversaire club		Conférence des financeurs	1000,00
Création de club		Conseil départ form cadres	1320,48
Aide développement club	200,00	AG2R conférence médicale	
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>3366,66</b>	<b>Activités</b>	<b>6730,00</b>
Matériel divers		Aide FFRS PSC1	1290,00
Variation de stocks		Aide FFRS AS	
Assurance	294,08	Aide FFRS FCB	1360,00
Frais d'A.G ffrs-Coders	525,22	Aide FFRS M1	1632,00
Fourn admin et photoc	340,91	Aide FFRS M2	2448,00
Location site web	72,00	FFRS aide MC1-2	
Timbres- téléphone cdos	380,27	<b>Produits divers</b>	<b>0</b>
Dons	124,00	Intérêts livret 2018	
club création-développ-ar		Dons	
Réceptions	103,70	ventes diverses clubs	
Charges locatives CDOS	392,00	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>540,73</b>
Missions/déplacements	1113,72	Sub Corers aide matériel	
Services bancaires	20,76	Produits exerc antérieurs	540,73
aide interclub			
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>		
corers pénalités stage			
subv, aide matériel			
	<b>18365,16</b>		<b>40502,21</b>
<b>Résultat au 31/08/2020</b>	<b>22137,05</b>		
	<b>40502,21</b>		
<b>Trésorerie 31/08/2020</b>			
Cpte Crédit mutuel sur livre comptable	39616,75		
Crédit Mutuel Livret	18543,53		
<b>Total</b>	<b>58160,28</b>		



## Comptes de résultat 2020



BILAN		AU 31 AOUT 2020	
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
Mobilier de bureau	422,94		
Matériel informatique et web	1 047,96		
Amts mob-mat-site	-1 470,90		
Stock matériel	1919,35		
<b>Disponibilités Financières</b>		Charges à payer	138,08
Produit à recv-charge d'av	33,12	Produits constatés d'avance	
Arrhes sur stages 2020	3555,00		
Livret Crédit Mutuel	18543,53	Réserves début exercice	41392,62
Compte Bancaire	39616,75	Résultat de l'exercice	22137,05
	<b>63667,75</b>		<b>63667,75</b>

### Fond de roulement au 31/08/2020

Stock	1 919,35
Arrhes stages	3 555,00
Charges d'avance	33,12
Banque	58 160,28
	63 667,73
Dettes	-138,08
	<b>63 529,65</b>

Dépenses annuelles :  $63\ 667,73 : 365 = 174,43$  € par jour

Le fond de roulement correspond à :

**$63\ 529,65 : 174,43 = 364$  jours soit 99,78 %**

## **6. RAPPORT VERIFICATEURS AUX COMPTES :**

Jocelyne BEGAUD et Martine SOUCHET nous ont fait part du compte-rendu suite à la vérification des comptes réalisés le 11 septembre 2020 :

*« Nous, Jocelyne BEGAUD et Martine SOUCHET, chargées de la mission de vérificateurs aux comptes, sommes rendues le 11 septembre 2020 à la Maison des Sports 202 Boulevard Aristide Briand à la Roche sur Yon où nous avons pu effectuer notre mission de Vérificateurs aux Comptes du CODERS.*

*Nous avons vérifié les comptes financiers ainsi que les pièces comptables présentés par André ROCHER, trésorier du CODERS, pour l'exercice arrêté au 31 août 2020.*

*Nous n'avons pas décelé d'anomalie et pouvons certifier conformes et véritables les comptes de l'exercice au 31 août 2020 se soldant par un résultat positif de 22 137.05 €.*

Gérard VRIGNON fait maintenant procéder à l'approbation du rapport financier : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Sur proposition d'André ROCHER, l'Assemblée générale valide l'affectation de ce résultat en report à nouveau sur l'exercice 2020.

### **Désignation de 2 vérificateurs aux comptes**

Jocelyne BEGAUD de Saint Jean de Monts et Martine SOUCHET de Chantonay acceptent de poursuivre cette mission pour l'année 2021.

L'Assemblée Générale valide ce choix et applaudit chaleureusement.

## 7. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2021 : du 01/09/2020 au 31/08/2021

En ce qui concerne le budget provisionnel, nous sommes partis sur 7000 licenciés, les stages et le fonctionnement sont calculés sur une saison normale de 12 mois. Toutefois, ce budget pourra être révisé car les conditions dues au COVID nous obligeront à réajuster les sommes budgétées.

Dépenses		Recettes		
<b>Frais d'adhésions</b>		<b>135,00</b>	<b>Cotisations Adhérents</b>	<b>35000,00</b>
F.F.R.S	0,00		Licences (FFRS)	35000,00
CORERS	0,00		Cotisations Coders	
C.D.O.S	135,00		Cotisations Corers	0,00
Automission				
I A S			Cotisations Clubs	0,00
<b>Activités</b>		<b>50970,00</b>	Assurance I.A.S	0,00
Participation à PSC1	6270,00		Automission	0,00
Participation à M1	14600,00		<b>Aides et Subventions</b>	<b>8050,00</b>
Participation à M2	18200,00		Conseil départemental	2350,00
Participation FCB	8900,00		Agence nationale sport	2450,00
Participation MC et TP	2500,00			
A.S.	2500,00		subvention crédit mutuel	750,00
Création de club			Conseil Général-Formation	2500,00
Formation				
<b>Frais de fonctionnement</b>		<b>7735,00</b>	<b>Activités</b>	<b>15700,00</b>
développement	1200,00		Création de club	
Assurance	450,00		Aide FFRS AS FCB	2500,00
Frais d'A.G	1313,00		aide FFRS M1- M2	11200,00
Fournitures de bureau	510,00		Rembt. FFRS Formations	
location site web	72,00		Rembt CORERS formations	
Téléphone CDOS	450,00		Rembt FFRS PSC1	2000,00
Affranchissement	200,00		<b>PRODUITS DIVERS</b>	<b>90,00</b>
Fournitures diverses	500,00		intérêts livret	90,00
interclub	300,00		Dons	
Réceptions	300,00			
Conférence médicale			<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
divers				
Missions/déplacements	1800,00			
charges locatives	600,00			
Charges financières	40,00			0,00
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>0,00</b>		
		<b>58840,00</b>		<b>58840,00</b>
		<b>0,00</b>		
		<b>58840,00</b>		

Ce budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

## **8. ELECTION DU BUREAU**

Les présidents et représentants des présidents des clubs ont procédé au vote du futur bureau du CODERS 85.

Le dépouillement des votes a eu lieu immédiatement après la fin des votes, pendant l'intervention de Monsieur Jean Philippe GUIGNARD.

### **Intervention de Jean-Philippe GUIGNARD – Président du CDOS de Vendée**

Je viens régulièrement aux AG du CODERS mais cette année est singulière du fait que depuis le mois de mars, nous vivons une situation particulière qui va durer.

Lors des différents forums, les gens ont une attitude plus positive que négative mais certaines disciplines souffrent plus que d'autres. En effet, nous constatons 40 % de sportifs en moins dans les salles omnisports du fait de dispositifs draconiens mis en place par les préfetures. Les disciplines « sans contact » tel que l'athlétisme refusent du monde.

50% des français ont arrêté le sport après la fin des études et deviennent obèses. A nous de fédérer dans nos structures afin que nous soyons une nation de sportifs pour le bien-être et la santé des personnes.

2020 est une année olympique, c'est donc la fin d'une olympiade, de nouvelles équipes vont se mettre en place.

Ce sera aussi l'ouverture d'une nouvelle olympiade avec en perspective 2024 : la Vendée est en tête avec 22 communes labellisées Vendée Olympique : le dynamisme sportif de la Vendée est en jeu.

La CCI avec pour parrain, Stéphane DIAGANA, mène un projet avec le Comité Olympique et nous souhaitons une retombée dans nos clubs. A la retraite, les nouveaux retraités souhaiteront peut-être continuer une activité sportive.

Remerciements à Gérard VRIGNON qui est passionné de sports et qui a eu à cœur de développer le CODERS.

**Résultats** : tous les postulants ont été élus à l'unanimité

Marie-Christine BLACHE - Claude BIGEARD - Martine DUTOUR - Henri FIALEYRE - Catherine GUIN – Michel JEHANNO – Nicole LAMAZEROLLES – Jean-Marie LEVEY – Marie Claire ROUAULT - Dominique THEVENIIN

Immédiatement, le nouveau bureau s'est réuni afin d'élire :

- Le président : Michel JEHANNO
- La secrétaire : Martine DUTOUR

Une réunion se tiendra le 19/10/2020 afin de préciser les fonctions de chaque membre du bureau et nous vous informerons.

## **9. PRESENTATION des REPRESENTANTS DE VENDEE au CD des PAYS de LOIRE**

Gérard VRIGNON a présenté les postulantes à l'élection du futur Comité Directeur du CORERS :

Marie-Christine BLACHE - Catherine GUIN - Dominique THEVENIN – Françoise COURDAVAULT.

## 10. DIVERS

Dates à retenir :

**a. Assemblée Générale Elective du CORERS** le 06 novembre 2020

La Vendée étant le plus gros département de la Région, il serait bien qu'elle soit représentée.

**b. Prochaines réunions du CODERS**

**Comité Directeur et AG** : les dates vous seront transmises dès que le bureau sera organisé et que tous les postes seront attribués.

Appel aux bonnes volontés pour la fonction de **TRESORIER**

Merci à vous, Présidentes et Présidents de Clubs de faire « campagne » afin que ce poste soit pourvu très rapidement.

### Prise de parole du nouveau Président

Suite au vote du Comité Directeur les neuf élus après avoir délibéré sont revenus dans la salle Littoral et Michel JEHANNO a pris la parole au nom du groupe pour annoncer le résultat des élections :

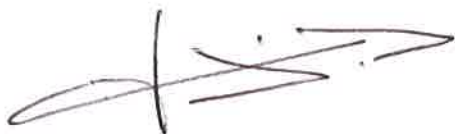
Président : Lui-même

Secrétaire : Martine DUTOUR

Il a ensuite indiqué que les postulants au futur bureau du CODERS s'étaient déjà rencontrés et que de nouveaux postes au sein du CODERS avaient été envisagés. Tout ceci serait communiqué ultérieurement aux présidents des clubs.

Je vous souhaite une très bonne continuation dans vos clubs et vous remercie de votre engagement dans notre Fédération.

Le Président du CODERS  
Gérard VRIGNON



La Secrétaire de séance  
Martine DUTOUR



Maison des Sports  
202, Boulevard Aristide-Briand  
85000 LA ROCHE-SUR-YON